

TEAM INFO | Porsche Carrera Cup Le Mans

07/06 – 10/06/2023 | LE MANS

TIMETABLE (Provisoire)**Lundi 05 juin**

13.00 : Accès Paddock et Installation

Mardi 06 juin

08.00 -> 12.45 : Vérifications Techniques (Camions PCCF & PCCS)

14.00 -> 16.00 : Vérifications Administratives (Hospitalité Porsche)

14.00 -> 17.00 : Vérifications des Equipements (Camions PCCF & PCCS)

14.00 -> 18.00 : Vérifications Techniques (Camion PCCF & PCCS)

16.00 (TBC) : Team Manager Meeting (TBA)

17.00 (TBC) : Briefing Pilotes (Porsche Experience Center)

Seuls les pilotes et team managers seront autorisés à y assister.

19.00 : Welcome Drink & Food

Les horaires détaillés des vérifications techniques vous seront communiqués plus tard.

Mercredi 07 juin**09.00 -> 09.45 : Free Practice 1** (45 minutes)**Jeudi 08 juin****10.55 -> 11.40 : Free Practice 2** (45 minutes)**Vendredi 09 juin****09.00 -> 09.45 : Qualifications** (45 minutes)**Samedi 10 juin****10.45 -> 11.30 : Course** (45 minutes)

CATERING

Un **Catering Team**, servi dans l'Hospitality Porsche, sera disponible les jours suivants :

- Mardi 06/06 : déjeuner - dîner
- Mercredi 07/06 : petit-déjeuner - déjeuner - dîner
- Jeudi 08/06 : petit-déjeuner - déjeuner - dîner
- Vendredi 09/06 : petit-déjeuner - déjeuner - dîner
- Samedi 10/06 : petit-déjeuner - déjeuner

Les accès aux hospitalités Porsche et Open Bar sont disponibles durant les 5 jours de l'événement.

Tarif du pack Team Catering semaine : **550€ HT**

Nous vous proposons différents packs pour vos invités :

Pack Essais :

- Mercredi 07/06 et/ou Jeudi 08/06 comprenant
 - o Entrée au circuit – parking – petit déjeuner – déjeuner – diner – open bar- accès aux hospitalités Porsche

Tarif du pack Essais (par jour) : **350€ HT**

Pack 24h du Mans :

- Samedi 10/06 : Diner
- Dimanche 11/06 : Petit déjeuner - Déjeuner

Tarif du pack 24 Heures du Mans : **250€ HT**

Vous trouverez en pièce jointe le bon de commande. Merci de le renvoyer à lrouxel@oreca.fr avant le **25 avril**.

Pièce jointe : PCCF23_Order_Form_Catering_Le_Mans

Un catering pour le vendredi peut vous être proposé sur demande.

Pour toutes questions ou détails merci de contacter : Vianney DUCOS : vianney.ducos.ext@porsche.fr

IMPORTANT :

- Toute commande sera facturée.
- Le nombre de packs autorisés par team est limité au nombre de passes fournis par l'organisateur.
- Il n'est plus possible de commander après la deadline.
- La facturation se fera uniquement aux teams, pas au pilote ni à une autre entité.

RAPPEL :

Le catering est compris dans l'engagement pour les pilotes (engagés saison uniquement). Veuillez ne pas les inclure dans votre commande catering

PADDOCK

Le Paddock Porsche Carrera Cup Le Mans sera situé sur le paddock « Maison Blanche ».

L'entrée du paddock se fera à l'adresse suivante :

19 Boulevard des Italiens
Circuit des 24 Heures du Mans
72100 Le Mans

Les semis pourront accéder au paddock le lundi 5 juin à partir de 13h et l'installation pourra se faire ensuite.

Tentes

Le paddock sera constitué de tentes (avec électricité & éclairage) sous lesquelles les voitures et votre matériel seront installés.

Merci de prévoir des dalles de sols pour habiller vos tentes. (Obligatoire)

Nous vous conseillons de prévoir des armoires verrouillables pour le matériel stocké sous les tentes.

Aucun auvent n'est autorisé sur le paddock.

Le paddock sera surveillé par des agents de sécurité jour et nuit.

Parking camions

Tous les camions seront garés dans une zone désignée proche des tentes. Le lieu de stationnement ne sera pas alimenté en électricité. Si vous souhaitez obtenir des groupes électrogènes, veuillez contacter les fournisseurs référencés dans le document joint.

Pièce jointe : PCCLM23_Referenced_Suppliers_2023

Parking Camping-Car

Vous trouverez en pièce jointe les formulaires à remplir et renvoyer à l'ACO à l'adresse indiquée dans le document pour la réservation d'un emplacement sur le paddock Maison Blanche pour les Camping-Cars **avant le 22 mai**.

Pièce jointe : PCCLM23_Formulaire_réservation_Camping_Car

PASS

Vous disposez de l'allocation suivante par voiture engagée :

- 8 x pass (6 Paddock Maison Blanche + 2 x 24 Heures du Mans)
- 2 pass parking

La procédure d'accréditation vous sera communiquée ultérieurement.

Cela se fera sur une plateforme internet, il vous sera demandé pour chaque personne accréditée :

Nom, Prénom, Date de naissance, Lieu de naissance et Photo.

PNEUS

Le distributeur officiel de pneumatiques est APR Michelin pour l'ensemble des concurrents.

Vous trouverez en pièce jointe

- **Le bon de commande**. Ce bon de commande est à renvoyer à François Douzon : f.douzon@apr-europe.com

Pièce jointe : PCCLM23_Order_Form_Michelin

- **Le règlement pneumatique** pour le meeting du Mans

Pièce jointe : PCCLM23_Tires_Regulations

FUEL

Le fournisseur officiel sera Total.

Le prix par litre est de 4,05€ HT. La livraison se fera par fût de 50L, et se fera directement sur le paddock le mardi 06 juin.

Les commandes de fuel doivent être faites directement auprès de Total **avant le 22 mai**.

La commande se fait en ligne : <https://racing-shop.totalenergies.com/>

Les étapes:

1. Créez votre compte sur la plateforme
2. Recevez un email de confirmation de création de votre compte
3. Rendez-vous sur l'espace PCC Le Mans 2023
4. Passez commande avant le **22 mai**

Pour plus d'informations référez-vous à la procédure en pièce jointe.

Pour toute question veuillez contacter :

- Renaud Vachon : renaud.vachon@totalenergies.com / +33 (0)6 11 57 47 69
- Mehmet Basar : mehmet.basar@totalenergies.com / +33 (0)4 72 49 84 25

Pièce jointe : PCCLM23_Elf_Racing_Shop_Procédure

Les fûts devront être rapportés au camion Total (situé sur le paddock) avant **15h le Samedi 10 juin**. Seuls les fûts consommés seront facturés. (fût entamé ou non scellé = fût consommé).

Stockage fuel

Les fûts doivent être stockés dans les camions, lorsqu'ils ne sont pas utilisés pour les opérations de ravitaillement.

CHRONOMETRAGE

Société : Alkamel Systems

Transpondeurs autorisés : Nous vous fournirons les transpondeurs au moment des vérifications techniques.

FREQUENCES RADIO

Il est obligatoire de déclarer les fréquences radios auprès de l'Agence Nationale des Fréquences.

Email : tempo@anfr.fr - Tel: + 33(0)1 45 18 77 38

Voici le lien pour télécharger le formulaire de déclaration :

https://www.anfr.fr/fileadmin/user_upload/DEMANDE_APPLICATION_V6.xlsx

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire, voici une vidéo tutorielle :

<https://www.youtube.com/watch?v=TVFkiqWDOBs>